

Le mot du président

Ces défis que nous n'avons pas su relever

En septembre et en octobre, je vous ai parlé de défis auxquels notre club est confronté. Je reviens aujourd'hui sur un de ces défis que nous n'avons pas su relever. Nous n'avons pas réussi à recruter des animateurs pour les ateliers sur le montage de diaporamas et sur le traitement de photos avec Picasa.

Nous avons sans doute trop compté sur le Carim (Carrefour Internet Montérégien) pour nous fournir une ressource comme l'an dernier. Mais le



Carim, faute de subventions, n'est plus en mesure de le faire.

En 2010-2011, 34 membres en moyenne ont participé au groupe d'intérêt (ancien nom des ateliers) sur le montage de diaporamas. Quarante-deux autres à celui sur le traitement de photos avec Picasa. J'ai peine à croire que de tous ces participants aucun ne relève l'un ou l'autre défi d'animer nos deux ateliers orphelins.

L'an dernier, nous avons ajouté un maillon à la chaîne en utilisant une ressource externe. Nous casserons ce maillon si nous n'arrivons pas à perpétuer le bon travail de Grégoire Lamarche-Ledoux, ex-employé du Carim. La demande est là. Vingt-quatre membres sont inscrits à l'atelier sur le montage de diaporamas et 37 autres à celui sur le traitement de photos. Allons-nous les laisser en plan?

Nous avons annulé les réservations de salles que nous avons faites cet automne pour au moins un de ces ateliers. Mais il n'est pas trop tard. Il nous reste la deuxième partie de l'année. Nous pourrions sauver la mise en recrutant à l'interne un animateur pour chaque atelier.

Animer un atelier n'est pas si compliqué que ça. Surtout que Grégoire nous a laissé des documents qui peuvent servir à d'autres animateurs.

La performance assez exceptionnelle de Grégoire pourrait en gêner certains qui auraient peur de souffrir de la comparaison. Si on →

Dans ce numéro

- **Mot du président** Page 1
Réjean Côté
- **Éditorial** Page 3
André Charest
- **Chronique de** Page 4
Direction Informatique
Jean-Philippe Jacquet
- **Le coin du curieux** Page 6
Carmen Gamache
- **Coup de cœur** Page 8
André Charest
- **Échos du comité de direction** Page 9
André Charest
- **Le Chalet Marie-Victorin** Page 10
André Charest
- **Albert le curieux a trouvé...** Page 10
Albert Richard

s'arrête à des considérations de ce genre, on ne fera pas grand-chose dans la vie.

Gardons à l'esprit que nous sommes un club fondé sur l'entraide. C'est à l'intérieur du club que nous devons trouver les ressources dont nous profitons tous. Nous n'avons pas tous les mêmes talents, je sais. Mais je suis convaincu que des membres capables de donner davantage se contentent de profiter du club, de la sueur des autres, sans faire un gros effort pour s'investir. Chacun doit se questionner sur son potentiel et voir ce qu'il peut contribuer.

Ceux ou celles qui se lèveront pour relever un de ces défis seront bien appuyés. Ils ne seront pas laissés seuls à affronter la tempête. Et puis ils bénéficieront d'une connaissance approfondie du sujet; la meilleure façon d'apprendre est d'enseigner.

Ce n'est pas toujours aux mêmes à tout faire. C'est même très dangereux pour l'avenir du club. Il s'agit qu'un bénévole qui en fait beaucoup se retire d'un coup, peu importe comment, pour que la viabilité du club en soit fortement ébranlée.

J'attends donc que des membres répondent à l'appel. J'y compte pour l'avenir du club.

Rejean Côté

Le club informatique possède une adresse courriel :

cimbcc@cimbcc.org

Visitez le site du club à l'adresse suivante:

www.cimbcc.org

Adresse postale

Club informatique Mont-Bruno
C/o Loisir, culture et vie communautaire
1585 Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec
J3V 3T8

EXÉCUTIF — COMITÉ DE DIRECTION

Président	Réjean Côté
Vice-président	Michel Gagné
Trésorier	Walter Pearce
Secrétaire	Carmen Gamache

SERVICES AUX MEMBRES

Webmestre	Une équipe
Relations publiques	Francine Desrosiers
Activités sociales	Walter Pearce
Adhésions, abonnements	Danielle Bourque
Éditeur du CHIP	Annick Iedur
Assistance à domicile	Réjean Côté Tél. 450-441-2339
Assistance par courriel	Jacques Laliberté <i>aidecimbcc@gmail.com</i>

FORMATION DES MEMBRES

Planification des séances du mercredi et du vendredi:

Guy Belanger

Présentateurs: Réjean Daigle, Michel Gagné,
Robert Bujold, André Charest, Jean-Philippe Jacquet,
Réjean Côté, Conrad Bourgeault, Jean-Claude Moisan,
Jacques Laliberté, Walter Pearce, Guy Bélanger,
Annick Iedur.

Cours aux bibliothèques:

Michel Gagné, Huguette Turgeon,
Raymond Frégeau, Jean-Claude Moisan, Réjean Côté,
Pierre Poisson, Jeannette René de Cotret.

Ateliers:

Coordonnateur: André Charest,

Wikipédia Michel Gagné, Initiation aux chiffriers Charles Blier,
Soutien aux débutants Huguette Turgeon et Jean-Claude Moisan,
Montage de sites Jean Presne, Logiciels libres Gil Bourhis,
Traitement de texte et Fonctionnement de l'ordinateur André Charest.

GESTION DU CLUB — SOUTIEN

Accueil aux séances de présentations: Danielle Bourque,

Huguette Turgeon, Raynald Péloquin, Gisèle Lalonde,
Gisèle Massicotte, Diane Massie, Monique Lavigne,
Denyse Desautels, Denise Tessier, France Routhier,
Jeannette R. de Cotret, Diane Jutras, Claudette Guy.

Logistique: Yvon Gaudreau,

Conrad Bourgeault, Roger Cadieux, Marius Gauthier,
André Legris, Pierre Poisson, Jacques Moreau,
André Lacroix, Denis Bélanger,

Rafraîchissements: Simon Laliberté, Yvonne Arbour,

RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Pierre St-Aubin. Pour informations: (450) 653-4871
Octave Allard, Jacques Laliberté.

Éditorial

Les vraies bonnes idées et la complexification

J'entends par complexification la complication inutile des choses. C'est vrai lorsque le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Il y a des choses qu'il faut faire par principe, même si elles sont un peu compliquées. Tout le monde sera d'accord qu'il faut avoir des principes, sans être toujours d'accord sur les principes eux-mêmes.

Il y a souvent des choses qui sont bonnes à avoir, mais, quand on y pense, elles n'en valent pas la peine. Un exemple? Prenons la carte de membre. Le club a longtemps donné une carte de membre à ses cotisants. Elle a servi de reçu contre le paiement de la cotisation. Elle ne servait pas à grand-chose d'autre. Il y a bien eu un commerçant qui est venu nous faire quelques présentations sur l'achat d'un ordinateur. À une occasion, il a offert une réduction de 5 % à tous nos membres à l'achat d'un article dans un de ses magasins sur présentation de leur carte de membre. Très bien me direz-vous dans ce monde de forte concurrence. Mais il y a eu un petit pépin, notre commerçant a oublié de le dire à ses employés et l'affaire a tourné en queue de poisson.

Donc, la carte de membre n'a pas vraiment eu d'utilité. Elle ne faisait que s'ajouter aux nombreuses autres cartes que nous transportons dans nos portefeuilles ou sacs à main. Dans sa sagesse, votre comité de direction l'a abandonnée il y a quelques années. Ceux qui payent leur cotisation par chèque n'en ont pas besoin comme reçu. Nous ne donnons même plus de reçu à ceux qui paient leur cotisation en argent, sauf s'ils l'exigent. Parce qu'il y a un principe; toute personne qui paye en argent a droit à un reçu.

Il y a encore des membres qui réclament une carte de membre. Il faut expliquer.

À l'assemblée générale en mai dernier, une personne a proposé que le club donne une cocarde à tous les membres. L'idée a paru attrayante pendant quelques instants. Nous sommes quelque 500 membres. Il est impossible de tous se connaître; une cocarde aiderait les membres à se côtoyer au moment des rencontres.

Attention! Les bénévoles ont des cocardes. Elles servent à les identifier quand ils ou elles sont en service. Alors, si tout le monde a sa cocarde, faudra-t-il des cocardes de couleur différente pour les bénévoles en service?

Combien de membres oublieront leur cocarde? Combien la perdront? Il faudra créer un système pour imprimer systématiquement les cocardes au besoin, remplacer celles qui seront perdues, les distribuer, etc. On voit bien que ce qui apparaît comme une bonne idée au point de départ l'est beaucoup moins quand on y réfléchit plus longuement.

Rappelons-nous le fameux « KISS principe » dont nous parlait en entrevue, quand il en avait la chance, un célèbre homme d'affaires québécois aujourd'hui décédé. Il disait avec emphase : « Keep it simple, Stupid ». En français, on dirait sans doute pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple.

La complexification est un piège qui guette les dirigeants à n'importe quel niveau. On a qu'à penser aux gouvernements qui, même s'ils prétendent vouloir contrôler la taille de l'État, continuent de l'engraisser. (Puis vient la crise. Ils peuvent alors tomber dans l'excès contraire. Ce n'est pas mieux.)

Les membres de votre comité de direction ne font pas exception à la règle. Le piège de la complexification est toujours là. On y tombe sans s'en rendre compte. Il faut toujours faire la différence entre ce qui est essentiel et ce qui n'est que juste bon d'avoir ou de faire. Si nous faisons tout ce qui nous apparaît bon de faire, ce sera un jour la paralysie. Il faut s'en tenir à l'essentiel et... aux principes.

André Charest

Une chronique coordonnée par Jean-Philippe Jacquet

Le Bluetooth en expansion

Par François Picard

L'article du journaliste François Picard du 20 septembre 2011 publié ici a paru dans le bulletin électronique Direction Informatique. Direction Informatique est un éditeur de nouvelles, de chroniques et d'analyses sur divers aspects de l'industrie de l'informatique.



Discrètement, le Bluetooth gagne du terrain, comme le montre la profusion de nouveaux produits ayant adopté cette technologie. Au cours des derniers mois, on a pu voir en magasin davantage d'appareils et d'accessoires supportant la technologie de communication sans fil Bluetooth. Les prix des produits avec Bluetooth ont baissé aussi au fil des mois. Mais, en consultant l'arrivage de nouveaux produits Bluetooth sur le site du Bluetooth SIG, on n'a plus de doute : le Bluetooth est en pleine effervescence et les entreprises peuvent en profiter plus que jamais.

Les téléphones portables, les tablettes et les écouteurs sans fil sont toujours des appareils où l'on privilégie l'utilisation du Bluetooth, mais la technologie gagne aussi les véhicules, les usines, les laboratoires, les hôpitaux... Néanmoins, même si la version 3.0 du Bluetooth est sur le marché depuis des mois, on constate que près de la moitié des nouveaux produits incorporant le Bluetooth sortent encore avec la version 2.1, moins puissante, mais suffisante pour la plupart des applications et probablement moins coûteuse.

Voici quelques-uns des nouveaux produits sortis au cours des dernières semaines.

L'enceinte sans fil SoundLink Mobile de Bose

Si ce n'était son prix assez élevé (330 \$), l'un des derniers produits avec Bluetooth arrivés sur le marché pourrait intéresser tout le monde. L'enceinte sans fil [SoundLink Mobile](#) de Bose peut en effet se brancher sans fil à tout appareil équipé du Bluetooth, qu'il s'agisse d'un iPhone, d'un iPad, d'un ordiphone sous Android ou BlackBerry OS ou, tout simplement, d'un ordinateur portatif. L'enceinte est petite, facile à



transporter, et capable de diffuser du son durant près de 8 heures après une charge de 2 à 3 heures. Elle rentre facilement dans la plupart des sacs et se transporte donc sans problème d'une salle à l'autre aussi bien qu'en déplacement. Elle peut servir à faire entendre à un groupe de travail des enregistrements de conférences ou de réunions, le son de vidéos d'entreprise ou même de la musique de fond.

Grâce à la technologie utilisée par Bose, le son stéréo que diffuse cette enceinte est aussi bon que s'il s'agissait d'enceintes de niveau professionnel. Les haut-parleurs peuvent être placés jusqu'à 10 mètres de la source et l'enceinte peut garder en mémoire les coordonnées de plusieurs appareils pour pouvoir s'y connecter à nouveau très facilement.

Le dispositif mains libres VTB-50

Le [VTB-50](#) de Vitebo est un appareil mains libres avec Bluetooth 2.1 qui se fixe au bas du pare-brise à travers lequel il capte les rayons solaires pour son alimentation électrique.

En plus de la fonction mains libres, il permet d'écouter de la musique en stéréo avec ses deux haut-parleurs intégrés. On peut même le programmer pour qu'il accepte certains appels et en rejette d'autres. S'il n'y a pas assez de soleil pour son capteur, on peut le brancher à l'alimentation électrique du véhicule par son port USB.



La clé Blue-1000



Alors que la plupart des nouveaux appareils utilisent le Bluetooth de classe 2, qui a une portée d'une trentaine de mètres au maximum, on voit apparaître sur le marché des accessoires équipés du Bluetooth de classe 1, beaucoup plus puissants. Ainsi, la clé [Blue-1000](#) de m2m Germany GmbH a une portée qui peut atteindre un kilomètre sans obstacle. Cette puissance d'émission et réception peut être atteinte grâce à un amplificateur RF et une antenne très efficace. En fait, la clé Blue-1000 fonctionne comme un modem sans fil entre deux ordinateurs qui en sont équipés.



Le manomètre dPG-50BT

Même les garagistes ou les entreprises avec une flotte de véhicule peuvent profiter du Bluetooth à leur niveau, par exemple avec le dPG-50BT d'[Asahi Industries](#). Il s'agit d'un instrument de mesure de pression de pneu digital qui peut retransmettre sa lecture par connexion Bluetooth à un PC ou à un ordiphone avec des logiciels fournis.

Le système de communication N-Com3 pour motocyclistes



Les motos d'aujourd'hui sont souvent bien équipées, mais on peut aller encore plus loin avec le [Bluetooth Kit3](#) de N-Com. Ce petit appareil, qui se glisse dans un casque, permet au pilote d'une moto de téléphoner en mode mains libres par Bluetooth, d'utiliser un système de navigation SatNav par Bluetooth et de communiquer avec son passager par Bluetooth, en plus de pouvoir écouter de la musique par la radio FM intégrée.

Le miniclavier BT-Joy à souris intégrée



Parmi les innovations avec Bluetooth des dernières semaines, l'une des plus remarquables est le clavier [QWERTY ProMini BT-Joy](#) de Magic-Pro Computer qui est peu encombrant, lumineux dans l'obscurité, et qui comporte une souris-bâton de commande et même des touches spéciales pour iOS et Android.

Le clavier de 58 grammes ne mesure que 11 cm par 6 et il a 1 cm d'épaisseur.

Il peut fonctionner sous Bluetooth avec tous les systèmes d'exploitation, en particulier avec beaucoup d'ordiphones et de tablettes équipées de Bluetooth, avec au minimum Apple iOS 4 et Google Android 2.2. C'est sûr que c'est plus pratique que le bout du doigt pour écrire sur les appareils sans clavier. La minisouris peut quant à elle être poussée dans douze directions différentes, ce qui permet d'être assez précis. On peut se servir du clavier jusqu'à une dizaine de mètres de l'ordinateur, de la tablette ou de l'ordiphone, mais c'est quand même plus simple plus près.

Si je vous ai mis l'eau à la bouche, je vous suggère une petite visite sur le site du [groupe d'intérêt spécial Bluetooth](#) et, plus particulièrement, dans la [section des nouveaux gadgets Bluetooth](#). Juste pour les 30 derniers jours, on nous y présente plus de 300 nouveaux produits avec Bluetooth. C'est assez impressionnant.

Cet article est publié avec la permission de *Direction informatique*

LE COIN DU CURIEUX

(par Carmen Gamache)

Cinq conseils de Jacques Nantel publiés avec l'aide D'Ariane Krol dans le livre *On veut votre bien et on l'aura* publié par Les Éditions Transcontinental. Ces conseils ont aussi été publiés dans le journal *La Presse*. Cinq autres conseils seront publiés dans notre prochain numéro.



On veut votre bien et on l'aura

Nous entendons souvent parler de sécurité sur Internet. On en parle beaucoup, mais on n'en parle jamais trop! Plusieurs d'entre vous ont déjà assisté à une présentation sur le sujet, sinon ont pris le temps de lire les notes de présentation sur le site du club. Mais, encore, faut-il être très à l'écoute et se faire répéter souvent les mises en garde qui ne cessent d'arriver, aussi vite que les nouvelles technologies. Il existe des méthodes connues pour éviter les principales fraudes sur le Web. Eh heureusement! C'est tellement important, que j'ai l'intention de vous répéter quelques conseils qui, peut-être, « vous mettront la puce à l'oreille ».

J'ai été interpellée par la page A 39 de *La Presse* du 8 octobre 2011, où on y lit « **Gare à vos amis!** » signé Jacques Nantel et Ariane Krol, respectivement professeur titulaire au HEC Montréal et éditorialiste à *La Presse*. Dans leur chronique, les auteurs résument « Comment éviter d'être victime de gens mal intentionnés sur l'Internet ». Ce texte est extrait du livre : « *On veut votre bien et on l'aura* » - *La dangereuse efficacité du marketing*, publié aux Éditions Transcontinental, qui vient de sortir en librairie. Je vous propose, pour novembre et décembre de prendre les mesures nécessaires afin de protéger votre sécurité et votre vie privée, tout en profitant pleinement du potentiel d'Internet. Voici les conseils des auteurs qui se déclinent de 10 façons : (j'ai choisi les conseils par ordre d'importance selon nos utilisations majoritaires)



1. *Avant de communiquer des renseignements sur le Web, que ce soit sur un site, un blogue ou un réseau social, demandez-vous si vous seriez à l'aise de les confier à un quasi-inconnu. Votre numéro d'assurance sociale? Votre NIP bancaire? Vos photos ou vos histoires compromettantes? Ces quatre éléments-là ne se partagent jamais. Compris? Ja-mais!*
2. *Dans la vie de tous les jours, vous donnez votre numéro de carte de crédit, sa date d'expiration et même son code de sécurité à une foule de marchands. Du moins, à des marchands que vous*

connaissez ou qui vous inspirent confiance, et non à un vendeur itinérant dont vous n'avez jamais entendu parler. C'est simple: faites de même dans l'univers virtuel. Assurez-vous de l'identité du commerçant, de sa réputation et, le cas échéant, assurez-vous qu'il est accrédité par un organisme reconnu tel que eTrust.

3. Les adresses de courriel sont souvent la cible de crapules. Si vous recevez un message de l'un de vos amis dont le texte ne semble pas avoir de sens, méfiez-vous. Remarquez, si vous avez des amis comme les miens, il vous sera peut-être difficile de distinguer ce qui est bizarre de ce qui ne l'est pas. Je vais donc être plus précis. Si un ami vous demande de lui envoyer 10 000 \$ parce qu'il est quelque part au bout du monde et qu'il s'est tout fait voler, méfiez-vous. Ce n'est pas votre ami, même s'il fait autant de fautes que lui. Idem si vous recevez un courriel contenant uniquement un fichier joint. Ne l'ouvrez pas. Bien qu'en déclin, l'hameçonnage est une porte d'entrée encore fréquemment empruntée par les indésirables. (J'ai été moi-même ciblée par un de ces courriels. Je connaissais le nom de l'expéditeur, mais j'ai eu des doutes lorsque j'ai vu une seule adresse web dans son message. Je n'ai donc pas cliqué sur l'adresse et j'ai détruit ce message immédiatement. J'ai reçu le même message la semaine suivante et j'ai fait de même.)
4. À l'occasion, payez-vous le luxe d'effacer tous les témoins qui ont été placés sur votre ordinateur à votre insu. Cette fonction peut se trouver sous l'historique de navigation, dans les options de sécurité ou ailleurs dans votre navigateur. Je sais, je sais, les puristes vous diront de ne pas le faire, que vous allez détruire des données essentielles à la navigation. De fait, vous devrez fournir à nouveau certains mots de passe, notamment quand vous naviguerez sur des sites bancaires et de magasins ou d'organismes publics que vous fréquentez régulièrement. En revanche, vous verrez le nombre de sollicitations non désirées chuter en flèche. Quand vous effacez tous les témoins, c'est un peu comme si vous étiez le Petit Poucet et que vous reveniez sur vos pas pour ramasser tous vos petits cailloux.
5. Avant de télécharger, mais surtout d'ouvrir et d'installer une application sur votre téléphone portable, votre ordinateur ou votre tablette numérique, de grâce, lisez le texte qui précède le bouton « **J'accepte** ». Je sais, ces textes sont longs, fastidieux et compliqués. Et vous avez très hâte de voir défiler la merveilleuse ligne bleue indiquant que le logiciel se télécharge sur votre ordinateur, et que l'application porteuse de tant de promesses vous sera accessible sous peu. Mais souvenez-vous que lorsque vous aurez cliqué sur « **J'accepte** », vous n'aurez que vous à blâmer pour les logiciels espions incrustés dans votre ordinateur. Vous les aurez acceptés!

Ma chronique de décembre complètera celle-ci. Les 5 conseils qui suivront, parleront de sécurité sur les réseaux sociaux, sur les réseaux Wi-Fi, sur l'utilisation d'un ordinateur public, ainsi que d'autres informations pertinentes, entre autres sur les façons de connaître « tout sur vous », selon les traces que vous laissez lorsque vous naviguez sur Internet...

Si vous avez un intérêt marqué pour toutes les nouvelles technologies et que vous voulez en savoir davantage sur le sujet, plus encore que ce que je peux vous apprendre ici, je vous recommande de lire la récente publication : « *ON VEUT VOTRE BIEN, ET ON L'AURA* », - *La dangereuse efficacité du marketing*, Nantel, Jacques avec Krol, Ariane, Éditions Transcontinental.

Bonne navigation..... en attendant la suite....

Conseils publiés avec la permission de Madame Ariane Krol et de Les Éditions Transcontinental.

Sites Web à découvrir

Le coup de cœur d'André Charest

Je regarde peu la télé. Je lui préfère la radio. Elle distrait moins et est tout aussi intéressante, sinon plus. J'écoutais *La tête ailleurs* animée par Jacques Bertrand à Radio-Canada le dimanche 11 septembre en préparant mon repas, lorsqu'il a présenté une entrevue avec Paul Charbonneau.

Depuis près de dix ans, Paul Charbonneau, publie sur Internet une photo de coucher de soleil par jour en provenance de Kamouraska ou d'ailleurs.

J'ai été intrigué et je suis allé voir le site de Paul Charbonneau un peu plus tard. J'ai été émerveillé. Les êtres humains, jusqu'à preuve du contraire, appartiennent à la seule espèce qui n'est pas indifférente à la beauté. Je pense même que nous avons tous besoin de beauté. On la trouve souvent dans les créations de l'homme. La nature n'est cependant pas en reste; le site www.soleildujour.com de Paul Charbonneau nous révèle des œuvres grandioses, normalement éphémères. Il les capte pour la postérité et notre plaisir. Allez voir. Vous serez comblé. Et pourquoi pas un coucher de soleil comme fond d'écran; Paul Charbonneau vous l'offre.

André Charest



Fondé en 1983, le Club informatique Mont-Bruno est une société incorporée sans but lucratif. Ses administrateurs et ses animateurs déclinent donc toute responsabilité envers les participants aux soirées d'information verbale ou écrite. De plus, nous déclinons toute responsabilité sur les conséquences possibles de vos expériences que vous seriez tentés de faire, suite à ce que vous auriez entendu ou discuté entre membres du Club, aux soirées ou ailleurs.

CHIP est le bulletin officiel du Club informatique Mont-Bruno. Les articles présentés dans ce bulletin sont le reflet des opinions des personnes les ayant rédigés.

Les articles qui nous sont expédiés pour publication doivent être signés.

CHIP est un acronyme qui signifie

« Computer Hackers Information Pamphlet ».

Échos du comité de direction



Comité de direction de gauche à droite : Yvon Gaudreau, Roch Lafrance, Francine Desrosiers, Réjean Côté, Annick Iedur, Réjean Daigle, Denis Dulude, Carmen Gamache, André Charest, Danielle Bourque et Michel Gagné

À la réunion du Comité de direction du 4 octobre, vos représentants ont abordé, selon leur bonne habitude, plusieurs sujets.

André Charest a fait rapport sur l'état d'avancement de la campagne de renouvellement des adhésions et de recrutement de nouveaux membres. On a constaté, entre autres, que seulement 5 formulaires d'offres de service ont été retournés. Il est évident que cette campagne n'est pas la bonne occasion pour envoyer ce genre de formulaire aux membres.

Vos représentants ont voté pour que les noms des membres existants qui n'auront pas payé leur cotisation avant le 15 octobre soient retirés de la liste active du club (ce qui fut fait). Les membres en défaut de paiement n'auront plus droit à nos services. Les membres ainsi exclus pourront réintégrer nos rangs en payant leur cotisation durant l'année sans avoir à repayer les frais d'inscription.

La campagne de renouvellement des adhésions et de recrutement se terminera officiellement le 15 octobre. Danielle Bourque et André Charest présenteront un rapport sur la campagne à la réunion du 1^{er} novembre. Il a été aussi question des membres honoraires. Le club n'en a actuellement qu'un seul. Ils sont normalement nommés pour services rendus, mais peuvent l'être pour d'autres raisons. Ils sont temporaires ou permanents. Il a été résolu que seul le comité de direction soit habilité à nommer des membres honoraires et que le statut de chaque membre honoraire temporaire soit revu annuellement.

Denis Dulude a présenté ses réflexions sur le service d'assistance avant les séances de présentations et les orientations qu'il envisage. Yvon Gaudreau a fait de même pour la logistique. Ces présentations sont l'occasion de déterminer des pistes d'amélioration. Par exemple, la période d'assistance avant les séances est maintenant étendue jusqu'à une demi-heure après le début d'une séance.

Il a été aussi question de notre souper de Noël. Walter Pearce qui en plus d'être trésorier est responsable des activités sociales s'active déjà à la préparation de cet événement. Le prix des billets sera le même que l'an dernier pour chaque catégorie de participant (25 \$ pour les membres et 35 \$ pour les non-membres). Walter nous réserve quelques bonnes surprises.

La prochaine réunion de votre comité de direction aura lieu le 1^{er} novembre.

André Charest

Le Chalet Marie-Victorin



Le Chalet Marie-Victorin est le foyer du parc du même nom. Le parc existait déjà avant la construction du chalet en 2004. C'est en 2006 que le chalet a vraiment commencé à servir d'infrastructure pour les sports pratiqués sur place. D'ailleurs, les terrains de sport du parc ont été grandement améliorés simultanément à la construction du chalet.

La Ville a jugé bon d'aménager une grande salle dans le chalet comme lieu d'exercices physiques. C'est dans cette salle que le club, pour accommoder un nombre grandissant de membres, a déménagé ses séances de présentations en septembre 2008. C'est certainement une utilisation que n'avaient pas prévue les concepteurs du chalet. Ils n'avaient pas prévu non plus que le chalet serve aussi à l'occasion de lieu de réception de mariage, de tournage, d'exposition, etc.

C'est au Parc Marie-Victorin que se célèbre chaque année la fête de clôture des parcs de la Ville.

Madame Brunelli et son équipe coordonnent la location de la salle.

André Charest

Albert le curieux a trouvé des sites Web pour vous

Geneanet est un site de généalogie international et multilingue. Le serveur en langue française est localisé en France. Les données sur Geneanet contiennent plus de 800 millions d'individus. Vous pouvez y rechercher vos ancêtres et utiliser les résultats pour publier votre généalogie. Vous pouvez aussi consulter l'état civil français. Abonnement gratuit pour plus d'accès aux données.

<http://www.geneanet.org/>

<http://www.geneanet.org/forum/Canada-66> Canada - Forums de généalogie – GeneaNet

FrancoGene : le portail de la généalogie francophone dans Internet. Généalogie des Français d'Amérique du Nord des débuts à 1721 et ancêtres étrangers. Site incontournable pour tout généalogiste québécois.

<http://francogene.com/>

Histoire du Québec. Un complément intéressant à la généalogie.

<http://home.ican.net/~galandor/histoire.htm>

Errata : Merci à François Chagnon pour avoir décelé une erreur dans le lien www.speedtest.net le mois dernier (il y avait un r de trop).

Albert Richard

Mon site: <http://pages.infinit.net/alber>

Email/Courriel: albertri@videotron.ca